

CANDIDAT

Les informations demandées dans le présent dossier d'inscription sont obligatoires. Leur défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre dossier correctement et votre inscription d'aboutir. Nous vous remercions pour votre compréhension.

NOM PRENOMS

Né(e) le A Département

Numéro de Portable du candidat :

Code INE (numéro identifiant) :

(Consulter un bulletin trimestriel ou demander un certificat de radiation « EXEAT », celui-ci ne sera délivré qu'en juin 2023)

ETABLISSEMENT PRECEDEMMENT FREQUENTE

Année scolaire 2022/2023

Classe : Etablissement

Adresse :

CP Commune :

Candidat ayant un dossier PAP AVS

RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

PARENTS	NOM	Prénom	Date de naissance	Profession
PERE				
MERE (nom de jeune fille)				

Situation familiale : Marié Célibataire Vie Maritale Veuf (ve)

Séparé Divorcé (copie du jugement de divorce)

Garde : Père Mère

Adresse Père :

CP Commune

☎ : ☎ :

☎(Travail) : @ :

Employeur :

Adresse :

☎ :

Adresse Mère :

CP Commune

☎ : ☎ :

☎(Travail) : @ :

Employeur :

Adresse :

☎ :

ENFANTS	Date de Naissance	A charge	
		OUI	NON

BOURSES

Souhaitez-vous faire une demande de bourses ? OUI NON

La demande sera faite par : Mr Mme Mr et Mme

ALTERNANCE (STAGE OU APPRENTISSAGE)

(Connaissez-vous une entreprise chez qui vous souhaitez aller en stage ?) OUI NON

Si oui, précisez ci-dessous les coordonnées de cette entreprise :

Nom de l'entreprise

Adresse :

Code Postal..... Commune.....

Téléphone : email :

APPROBATION DES PARENTS

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

S'engage(nt) à aider leur enfant dans sa formation et notamment dans la réalisation des travaux d'alternance ainsi que de lui permettre d'effectuer toutes les périodes de professionnalisation

Autorise(nt) le directeur de la Maison Familiale Rurale du Perche à donner les premiers soins en cas d'accident sous le contrôle d'un médecin.

Fait à le

SIGNATURES

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE :

- une copie du diplôme du bac (obligation pour valider l'inscription)
- le chèque d'arrhes d'un montant de 300,00 € à l'ordre de la M.F.R. (sauf pour les apprentis)
- une photocopie de la carte d'identité de votre enfant ou copie de votre livret de famille